

Le plan d'actions

Enjeu	Action	Descriptif de l'action	Pilote de l'action	Axes du plan national
I	Réduction de l'usage des pesticides en agriculture			Axes 2 et 3
	IdF-1	Organiser et animer les réseaux de fermes de références et d'expérimentation dans la région pour contribuer à faire évoluer les pratiques agricoles	Chambres d'agriculture (CA)	
	IdF-2	Utiliser les exploitations des établissements d'enseignement comme outil privilégié pour diffuser les bonnes pratiques de conduite et de protection des cultures	DRIAAF (SRAL/SRFD)	
	IdF-3	Diffuser les techniques et les systèmes visant à réduire l'usage des pesticides, et notamment les guides de bonnes pratiques	DRIAAF-SRAL et CA	
	IdF-4	Privilégier les plans d'action dans les aires d'alimentation de captage prioritaires	DIREN et DRIAAF	
	IdF-5	Soutenir le développement de l'agriculture biologique sur le territoire d'Île-de-France (plan bio)	DRIAAF-SREA	
	IdF-6	Soutenir les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement à l'aide notamment des mesures agro-environnementales et du plan végétal pour l'environnement	DRIAAF-SREA	
	IdF-7	Diversifier les filières permettant une évolution des rotations et une baisse des intrants	DRIAAF-SREA	
	IdF-8	Assurer une veille sur les programmes de recherche, de développement et d'expérimentation régionaux	DRIAAF-SRAL	
II	Réduction de l'usage des pesticides en zones non agricoles			Axe 7
	IdF-9	Susciter, animer et suivre les initiatives locales des groupes d'action	DIREN et DRIAAF	
	IdF-10	Diffuser les techniques permettant de réduire l'usage des pesticides en ZNA et informer sur l'évolution de la réglementation, en s'appuyant notamment sur les accords cadre signés avec les partenaires	DIREN et DRIAAF	
	IdF-11	Réaliser un diagnostic et suivre les pratiques phytosanitaires dans les ZNA, notamment dans les services communaux d'Île-de-France	DIREN et DRIAAF	
	IdF-12	Sensibiliser les jardiniers amateurs aux risques d'utilisation des pesticides	DIREN et DRIAAF	
III	Qualification des acteurs concernés par les produits phytopharmaceutiques			Axe 4
	IdF-13	Diffuser les informations concernant certiphyto, inciter les acteurs à adhérer rapidement au dispositif	DRIAAF-SRFD	
	IdF-14	Suivre le fonctionnement du dispositif certiphyto et la délivrance des certificats	DRIAF-SRFD	
IV	Suivi de l'état phytosanitaire des cultures			Axe 5
	IdF-15	Mettre en place, animer et suivre un réseau d'épidémiologie régionale et publier le bulletin de santé du végétal	CA	
V	Suivi de l'évolution de l'usage des pesticides			Axe 1
	IdF-16	Calculer, analyser et diffuser les indicateurs de pression phytosanitaires régionaux en les intégrant dans une note de conjoncture régionale	DRIAAF-SRAL	
VI	Organisation de la gouvernance et de la communication			Axe 8

IdF-17	Mettre en place et réunir et animer le Comité régional d'orientation et de suivi, et les groupes de travail structurés autour du plan Ecophyto	DRIAAF-SRAL
IdF-18	Elaborer une communication régionale adaptée et relayer la diffusion des messages nationaux	DRIAAF-SRAL